

# COMPTE RENDU DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CCAS DU 12 DECEMBRE 2018 A 17 H 00

**Présidente de séance** : PAULIN Pascale

**Présents** : CORAILLER Andrée ; PUGET Geneviève ; THOMAS Hélène ; AURILIO Gislaine ; PESLE Pascale ;

**Procurations** : GAMARD Philippe à PAULIN Pascale ; CAZALET Pierrette à Andrée CORAILLER ;

**Absents** : STOLBOWSKY Marie-Josèphe ; JANIN Véronique ; SALINAS Joséphine ;

**Secrétaire de séance** : CORAILLER Andrée

-----

Madame la Présidente de séance ouvre la réunion de la Commission Administrative à 17h30.

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du 21 novembre 2018.

## **1/ AIDE A PERSONNE EN DIFFICULTE**

Madame la Présidente de séance expose aux membres de la Commission Administrative qu'il convient de venir en aide à une personne en grande difficulté financière et fait part de sa situation.

La Commission Administrative après en avoir délibéré **DECIDE** de prendre en charge l'achat de fuel domestique au profit d'une administrée pour un montant de 400 €.

Cette dépense sera payée directement à la sarl BVP distribution, 1700 Chemin de Bel Air – 84140 MONTFAVET.

**PRECISE** que cette dépense sera imputée à l'article 6562 du budget primitif 2018.

**Voté à l'unanimité - 8 voix pour.**

Arrivée de Pascale PESLE à 17h39.

## **2/ BILAN TELETHON 2018.**

La somme de 2 749.83 € a été récoltée au profit du Téléthon.

Un courrier de remerciement sera envoyé aux donateurs de la tombola et aux bénévoles des associations.

### **3/ ORGANISATION DU GOÛTER DES RETRAITES ET CHOIX DES PRETATAIRES.**

Madame la Présidente de séance fait part aux membres de la Commission Administrative du C.C.A.S de l'organisation du goûter pour les personnes retraitées qui se déroulera le 17 janvier 2019.

Après examen des propositions de traiteurs, la Commission Administrative du C.C.A.S **DECIDE** de signer le devis de La Louisia RN 580 – 30126 ST LAURENT DES ARBRES pour le goûter des retraités, pour un montant de 15 € TTC par personne.

**CHARGE** son Président des démarches nécessaires à cette réalisation.

**Voté à l'unanimité - 8 voix pour.**

### **4/ ORGANISATION ET DISTRIBUTION DES COLIS DOUCEUR.**

Réunion pour les répartitions des colis douceurs aura lieu le 16 janvier 2019 et la distribution le 18 janvier 2019.

La prochaine réunion du CCAS sera le 16 janvier 2019 à 17h15.

La séance est levée à 18h30.

**La Présidente de séance**



**Pascale PAULIN**

